



digital.union@sonapresse.com

L'actu du web

I. M'B.

MOLOTOV CONDAMNÉE POUR USURPATION DE DROITS TV

Photo: DR

Décision de justice : la plateforme Molotov ne diffusera plus les chaînes du groupe M6. Le service de télévision sur Internet a été condamné par le tribunal judiciaire de Paris à ne plus diffuser M6, W9 et 6ter, qu'il transmettait depuis plus de trois ans sans autorisation, et à verser au groupe plus de 7 millions d'euros " au titre de la contrefaçon des droits voisins de l'entreprise de communication audiovisuelle ". A quoi s'ajoutent 15 000 euros " au titre de la contrefaçon de marques ", pour reproduction sans autorisation de M6 des logos et signes liés à ses chaînes, et 100 000 euros pour " parasitisme ".

LA LOI ANTI-GASPILLAGE APPLICABLE DÈS LE 1ER JANVIER

Photo: DR

Promulguée en février 2021, la loi Agéc introduit un large paquet de mesures qui ambitionnent de sortir la France du " tout jetable ". Couches, vêtements, téléviseur... Dès le 1er janvier, la destruction des invendus non-alimentaires sera interdite. L'Ademe évalue à 4,3 milliards d'euros la valeur marchande des invendus non-alimentaires en France en 2019. Dont 7 % finissent détruits et 27 % recyclés, ce qui n'est pas toujours la meilleure solution. La loi Agéc entend privilégier les dons.

A 25 ANS, MEILLEUR DE FRANCE ET DU MONDE

Photo: DR

Le demi de mêlée du Stade Toulousain et du XV de France a reçu hier une distinction mêlant vote du public et jury d'experts. À seulement 25 ans, Antoine Dupont croule sous une pluie de distinctions en 2021 : champion d'Europe, et premier français désigné meilleur joueur de la compétition. Champion de France et meilleur joueur du Top 14 selon ses pairs. Et, désormais, meilleur joueur du monde. Le ballon d'or ovale.

LE BUZZ DE LA SEMAINE**Education : la situation se dégrade**Serge A. MOUSSADJI
Libreville/Gabon

LA récente menace du ministre de l'Education nationale, Patrick Mouguiama-Daouda, de radier les enseignants grévistes fait sourire ou grincer des dents. Mais tous se demandent ce qui se passe actuellement dans ce département. Cette situation est même qualifiée de "gravissime" par Alexandre Barro Chambrier, le président du Rassemblement pour la patrie et la modernité (RPM), sur sa page Facebook qui estime que "le gouvernement feint d'ignorer les revendications justes et légitimes des enseignants, qui sont pour l'essentiel des engagements pris par lui-même".

Pour les internautes, cette éventuelle radiation ne va faire qu'envenimer les choses. "Au lieu de se mettre en position de négociateur, il veut brandir une menace devant un cabri mort qui n'a pas peur du couteau", s'étonne Esther. Un point de vue que semble partager Le Poète, enseignant. "Gérante, apporte-moi une Regab. Je vais fêter ma radiation. J'espère que mes droits ont déjà été calculés. Me mettre à mon compte, pourquoi pas Monsieur le ministre ?", avance-t-il. Et Médias241 pense



Photo: DR/ L'Union

Beaucoup souhaitent que Patrick Mouguiama Daouda change d'avis.

que ces positions risquent de déboucher sur un bras de fer entre la coalition Conasysed-Sena et l'Education nationale. Pour rappel, cette grève des enseignants affiliés à la Convention des syndicats du secteur de l'éducation

(Conasysed) et au Syndicat de l'Education nationale (Sena) a été entamée le 27 septembre dernier. Même si le Minéduc a récemment affirmé que seuls 12,34% des établissements scolaires sur le territoire national sont impactés, elle paralyse

néanmoins plusieurs lycées et collèges. De manière générale, les internautes sont dubitatifs sur la démarche du ministre de l'Education nationale. Ils redoutent, pour ce dernier, un retour de manivelle assez violent.

Humeurs**VACCINÉS ET NON-VACCINÉS : LA RÉPUBLIQUE DES INTERNAUTES COUPÉE EN DEUX**Innocent M'BADOUMA
Libreville/Gabon

A quelques jours du 15 décembre, la toile bouillonne. " Je me suis fait vacciner comme il se doit et ma deuxième dose date de 2 mois. Cependant mon attestation n'est pas disponible sur le site. J'ai rempli le formulaire de réclamation au moins 5 fois et je n'ai eu aucun retour. Où dois-je aller pour faire vérifier mes informations et ainsi obtenir mon attestation ? ", s'inquiète Phelina Neshier sur la page Facebook officielle du Copil Coronavirus dénommée Info Covid-19. Cette affaire de documents de vaccination sécurisés soulève des

appréhensions chez de nombreux nationaux vaccinés qui attendent toujours le précieux sésame Covid-19 pour circuler. A ce sujet, Lincoln Nguema s'agace sur la page Info Covid-19 : " Le virus circule, on ne refuse pas. Mais, à un moment donné, ne rendez pas la vie dure au peuple. Depuis mars dernier, le Gabon est dans le couvre-feu. Ne nous gardez pas prisonniers dans nos maisons. Le Gabon exagère souvent dans toute chose ". Lincoln voulait certainement parler du plus long couvre-feu. Une publicité du Copil devenue virale sur les réseaux sociaux tente de rassurer : " Le 15 décembre après minuit, on est de sortie ". Et le texte de préciser : " A partir du 15 décembre, toutes



Photo: DR/ L'Union

les personnes vaccinées seront exemptées du couvre-feu et les entreprises (restaurants et snack bars) dont les employés sont vaccinés seront aussi exemptés de couvre-feu. Il sera désormais possible de voyager à l'intérieur du pays sans l'autorisation spéciale du ministère de l'Intérieur, à condition d'être entièrement vacciné." Pour les non-vaccinés, il

faudra mettre la main à la poche. Certains compatriotes (parmi lesquels un avocat du barreau du Gabon) voient dans ce " Gabon des vaccinés circulant librement " et " le Gabon de non-vaccinés contraints de monnayer leur mobilité et accès au lieu public ", la malice du coronavirus a porté une atteinte subtile mais profonde à l'unité nationale.